

LE JOUR, 1947
17 Juin 1947

AFFIRMATION D'UNE DOCTRINE

Dans la cacophonie libanaise qui est la merveille de l'heure présente, on s'étonne que des gens réputés naguère pour la gravité de leur démarche et de leur esprit, se laissent aller presque inconsciemment au goût malsain du désordre.

Mais il y a une contagion du désordre. Des hommes au pouvoir ayant fait des bêtises, ils sont suivis maintenant, quoique d'une autre façon, par certains de ceux-là dont la prétention était de sauver l'Etat.

Au-dessus des uns et des autres, il y a pourtant le Liban qui, aux gens désintéressés (Dieu merci, il en reste), paraît, au seuil du solstice d'été, plein de soleil, de santé et d'ironie.

Le Liban ne veut pas admettre qu'une demi-douzaine d'hommes venant à être remplacés dans l'Assemblée par une demi-douzaine d'autres, le changement revête l'importance d'un événement historique.

Qu'on remarque que, pour notre part, nous ne voyons aucun inconvénient à voir remplacer ceux-ci par ceux-là. Nous aimons la justice autant que personne et nous la demandons plus que les autres. Nous pensons seulement que ce pays est très au-dessus de l'aventure burlesque qu'on lui fait subir et qu'il faut régler de telles choses sans chercher à en faire puérilement une machine infernale contre l'Etat.

Pour cela nous faisons appel à tous les Libanais qui dans ce pays sont des chefs.

Les élections de 1937 et celles de 1943 furent pour des raisons du même genre tout à fait mémorables. Elles eurent moins d'écho parce que les circonstances et les moyens d'expression étaient autres. De commune renommée, elles appelaient plus d'indignation et plus de cris.

C'est qu'il y a chez nous depuis longtemps un problème de morale électorale, politique et administrative à résoudre ; il y a une législation à amender ou à refaire. Mais tout cela n'est pas un motif suffisant pour annoncer à perte de souffle et dans un vocabulaire apocalyptique, aux Libanais, la fin du monde.

La vie libanaise est plus heureuse et plus douce à présent qu'aucune autre. N'en déplaise aux plus déchaînés, ce n'est pas encore la fin du monde.

Il reste qu'au sommet de l'Etat, dans le gouvernement de l'Etat, il y a des responsabilités que nous ne dissimulons pas. Il reste que la révision de la Constitution de ce pays sur un point précis (un des plus délicats sans doute) a pu être envisagée à la légère (au moins dans le subconscient de quelques uns) alors que le repos du Liban est nécessairement dans une attitude différente, dans une attitude beaucoup plus objective et sereine. Il n'y a plus d'impartialité possible lorsque se trouve en jeu un intérêt de cette grandeur.

Nous tenons à rappeler que nous sommes notoirement et que nous entendons demeurer parmi les plus vigilants et les plus intransigeants sur ces matières. Que si, pour défendre des institutions tutélaires, nous ne trouvons pas (ce que par bonheur nous sommes loin de croire) des alliés au sein du gouvernement de l'Etat, nous les chercherons au besoin en dehors du gouvernement de l'Etat.

Le Liban a besoin par-dessus tout d'ordre, de fraternité et de paix. Personne ne doit tolérer qu'on l'expose de quelque manière que ce soit à la discorde et à l'anarchie. Nous répétons cela inlassablement depuis toujours.

Et c'est devenu une loi fondamentale de notre pays qu'on ne doit toucher aux institutions libanaises et à l'équilibre libanais qu'avec une prudence exemplaire.

Nous avons devant nous, pour le Liban, un trop bel avenir pour offrir de le céder étourdiment pour un plat de lentilles.